



Apprendre en voyageant, Se protéger en s'assurant !



Pour protéger vos élèves et sécuriser le financement du voyage scolaire (tant au niveau de votre établissement que de celui des familles), nous vous conseillons vivement de souscrire notre PACK ASSURANCE (annulation et assistance-rapatriement).

Vos élèves bénéficieront d'une couverture optimale avant et pendant le séjour.

Voici quelques exemples de couvertures possibles :

Assurance Annulation (avant de partir) :

Un enfant tombe malade et ne peut pas voyager, nous rembourserons les frais d'annulation qui resteront à charge.

Assurance Assistance-Rapatriement (pendant le séjour) :

Un élève besoin de consulter un médecin ou d'être hospitalisé, nous prenons en charge les frais médicaux. Un service d'assistance médicale est mis à disposition 24h/24 et 7j/7 pour vous accompagner dans les démarches à l'étranger (*ouverture du dossier médical, traduction des diagnostics des médecins*)



Une nouvelle idée de l'assurance voyage

ASSURINCO - Une marque commerciale du Cabinet Chaubet Courtage
122 bis, Quai de Tounis - BP 90932 - 31009 TOULOUSE Cedex - Tél: 05 34 45 31 52 - com@assurinco.com - N° ORIAS : 07 001 894 - Site web ORIAS : www.orias.org
Sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 61 rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 9 et intermédiaire de compagnies d'assurances, membres de la Médiation de l'Assurance, TSA 50110-75441 PARIS CEDEX 9 Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle & Garantie Financière conforme au Code des Assurances



Vous voyagez en AUTOCAR et HORS FRANCE ?
En souscrivant le PACK ASSURANCE (garanties individuelles annulation de voyage et assistance rapatriement),
vous bénéficiez du SERVICE PLUS CLC !

Pour tout désistement total de votre groupe, quel que soit le motif,
CLC vous rembourse la totalité du séjour*.

* A déduire de votre remboursement : le montant de la souscription d'assurance, des frais de dossier de 15 € par personne si l'annulation intervient à plus de 8 jours de la date de départ et de 40 € si celle-ci intervient entre 8 jours et 24 heures du départ.

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DES GARANTIES D'ASSURANCE ET D'ASSISTANCE VOYAGE **

Garanties	Montant maximum couvert TTC	Franchise
ANNULATION <ul style="list-style-type: none">Maladie, Accident, DécèsÉvènements aléatoires, indépendants de la volonté, imprévisibles et justifiables	6 000 € / personne 30 000 € / évènement	Aucune 70 € / personne
ASSISTANCE RAPATRIEMENT <ul style="list-style-type: none">Rapatriement médical ou transport sanitaireAccompagnement lors du rapatriement ou transportRetour des enfants de moins de 15 ansRetour anticipéPrésence en cas d'hospitalisationFrais d'hôtel d'un accompagnant ou d'un proche à votre chevetFrais de prolongation du séjour sur place pour un accompagnantRemboursement des frais médicaux<ul style="list-style-type: none">pour les séjours en UEpour les séjours hors UEAvance des frais d'hospitalisation<ul style="list-style-type: none">pour les séjours en UEpour les séjours hors UEUrgences dentairesRapatriement du corpsFrais funéraires nécessaires au transportTransmission de messagesFrais de secours et de recherche Avance de la caution pénalePaiement des honorairesEnvoi de médicamentsAvance de fonds à l'étrangerMaladie ou accident d'un de vos enfants mineurs ou handicapés	Frais réels Titre de transport Titre de transport Titre de transport Titre de transport 80 € / jour pendant 5 jours 80 € / jour pendant 5 jours 150 000 € / évènement 500 000 € / évènement 150 000 € / évènement 500 000 € / évènement 300 € Frais réels 2 000 € Frais de transmission 3 000 € / personne et 6 000 € / évènement 5 000 € 1 000 € Frais d'envoi 1 000 € Frais de transport	Aucune

** Extrait des conditions générales d'assurance et d'assistance voyages, n'ayant pas de valeur contractuelle. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au livret des conditions générales.



Une nouvelle idée de l'assurance voyage

ASSURINCO - Une marque commerciale du Cabinet Chaubert Courtague
122 bis, Quai de Tounis - BP 90932 - 31009 TOULOUSE Cedex - Tél: 05 34 45 31 52 - com@assurinco.com - N° ORIAS : 07 001 894 - Site web ORIAS : www.orias.org
Sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 61 rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 9 et intermédiaire de compagnies d'assurances, membres de la Médiation de l'Assurance, TSA 50110-75441 PARIS CEDEX 9 - Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle & Garantie Financière conforme au Code des Assurances